



Direction Générale

Réf : 818 /DG/2019

Bouchaoui ,le

28 OCT. 2019

LETTRE DE CONSULTATION PAR WEB

Objet : Consultation restreinte n° 30/2019

PJ : TDR de l'étude d'expertise.

Le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural, BNEDER, relance après infructuosité la consultation restreinte pour une expertise dans le domaine des études maritimes en vue de la réalisation d'une évaluation des travaux d'aménagement et d'équipement d'un site d'échouage à Fouka marine (W. de Tipaza) établi selon les TDR portés en annexe de la présente lettre de consultation.

Le candidat doit transmettre son offre technique et financière au cours de la journée du 03 Novembre avant 12H00 à l'adresse électronique suivante consultation@bneder.dz .
Les critères de notation sont établis comme suit :

Offre technique : 60 points :

1) Titres et diplômes des intervenants : 15 points

- Docteur : 15 points
- Magister : 10 points
- Ingénieur/ Master : 05 points

2) Méthodologie : 25 points

- Détaillée : 25 points
- Succincte : 15 points
- Sommaire : 10 points

3) Délais : 20 points

Le délai de l'expertise est fixé au maximum à **21 jours** à compter de la date de signature du contrat et de la notification de l'ODS. La note totale, soit 20 points, sera accordée au soumissionnaire qui proposera le délai le plus court, le reste se verra attribuer une note inversement proportionnelle. Au-delà d'un délai de 21 jours la note attribuée est nulle.

Offre financière : 40 points

L'offre financière devra inclure l'ensemble des frais inhérent à la prestation. La note totale est accordée à l'offre la moins-disant. Le reste se verra accorder une note inversement proportionnelle.
Espérant que cette consultation retienne votre attention, nous vous prions de croire Madame, Monsieur en l'expression de nos meilleures salutations.

Accusé de réception :

Raison sociale :

Cachet et griffe



مكلف بمهام
المدير العام
خالد بن محمد

Termes de références pour la réalisation d'une expertise des travaux d'aménagements et d'équipement d'un site d'échouage à Fouka marine dans la Wilaya de Tipaza.

Le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural (BNEDER) a été chargé par le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (MADDP) de réaliser une expertise des travaux d'aménagement et d'équipement d'un site d'échouage à Fouka marine (W. de Tipaza).

Il se trouve que la réalisation du projet nécessite des travaux supplémentaires et complémentaires qui n'avaient pas été prévus lors du lancement du projet. Ces dits travaux, sont nécessaires pour l'achèvement de l'ouvrage.

Les travaux supplémentaires dont les volumes et les quantités sont déjà déterminés notamment pour la plateforme de l'ouvrage, la jetée de protection et le talus d'amortissement. Quant aux travaux complémentaires, ils portent sur la fourniture, le transport et la mise en place d'une conduite d'aération de 50 ml et 1200 mm de diamètre qui n'avait pas été prévue par l'étude.

Il va sans dire que ces travaux, s'ils venaient à être exécutés nécessitent la mobilisation d'un budget supplémentaire à celui qui a été initialement alloué au projet et que le MADRP ne pourrait accorder sans justificatifs d'où l'expertise demandée.

Partant de ce qui précède, il est attendu du candidat, sur la base d'une analyse des documents qui lui seront remis par le BNEDER et de visite sur le site du projet si cela s'avérait nécessaire, de justifier lesdits travaux supplémentaires et complémentaires nécessaires et de se prononcer sur l'opportunité de leurs exécutions de façon à permettre au MADRP d'accorder le budget supplémentaire sollicité. 

